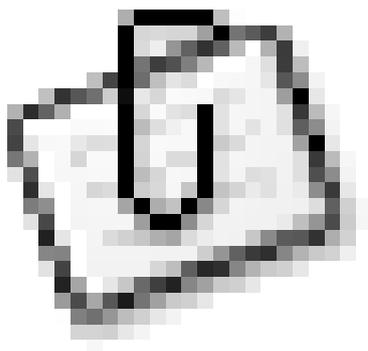


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4446>



Assises de l'éducation prioritaire

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Refondation de l'école/ loi d'orientation -



Date de mise en ligne : jeudi 26 septembre 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le tract avec les propositions du SNES-FSU



Affiche

L'enquête FSU à compléter

Le SNES et les autres syndicats de la FSU ont élaboré une enquête destinée aux personnels de l'éducation prioritaire afin de s'assurer que leur parole soit réellement entendue. N'hésitez pas à la compléter, individuellement ou collectivement suite à une heure d'information syndicale !

Elle est disponible [ici](#)

Le Rapport préparatoire

Si nous partageons un certain nombre des constats de ce rapport (évolution des publics, nécessité de revoir la cartographie...), d'autres nous semblent assez hasardeux (il n'y a pas eu d'explosion du nombre d'établissements depuis 1999, la plupart des établissements entrant dans un nouveau dispositif étant déjà par ailleurs dans l'éducation prioritaire à cette date ; insistance sur la contractualisation des moyens – qui revient à donner moins de moyens à des établissements en difficulté - ; volonté permanente de démontrer qu'il y a trop d'établissements, et donc trop de moyens, dans l'éducation prioritaire ; une analyse très positive et totalement distordue du label ECLAIR, et notamment sur le mouvement ECLAIR et la mise en place des préfets des études...).

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Présentation du diagnostique

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Rapport complet du diagnostique

Les enjeux du débat présentés par le SNES et les propositions du SNES-FSU pour l'éducation prioritaire [ici](#)

Les thèmes

Thème 1 : Perspectives pédagogiques et éducatives

Les questions restent très centrées sur les éventuels projets menés au sein du réseau mais évite sagement toutes les questions sur leur mise en œuvre et donc des moyens nécessaires. A notre sens, il ne faut pas se priver de chiffrer les moyens concrets nécessaires pour la bonne marche des différents projets pédagogiques et les conditions de travail dans la classe nécessaires à des pratiques pédagogiques plus diversifiées (nombre d'élèves par classe, heures de groupes à effectifs, heures pour permettre des co-interventions, équipement matériel...).

Thème 2 : Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Une très bonne occasion de parler de la réduction drastique des places dans les stages du PAF et de faire une analyse critique du contenu des formations institutionnelles qui restent trop souvent centrées sur les réformes en cours et pas assez sur le concret dans la classe.

Thème 3 : Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau, en partenariat

Une occasion formidable d'avancer sur la nécessité d'avoir moins d'heures de cours pour dégager du temps de concertation et pour avoir une analyse critique de la réunionite galopante (et surtout hors temps de travail) dans nos établissements. Attention par contre aux velléités de l'administration sur la mise en place de l'école de socle : si nous sommes très critiques sur les programmes actuels (parfois incohérents et infaisables), nous restons opposés à un socle au rabais qui reviendrait à donner moins à ceux qui ont besoin de plus et à l'usine à case des livrets de compétence. De plus, si nous sommes favorables à des projets pédagogiques communs écoles/collèges élaborés par les équipes, cela doit se faire dans le respect des spécificités de chacun et sans échanges de service ! Le Conseil Ecoles-Collège doit être dénoncé comme un organisme non démocratique, construit comme le conseil pédagogique, pour contourner le Conseil d'Administration.

Thème 4 : Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Un moyen pour discuter des relations direction/équipe et d'un fonctionnement plus démocratique dans nos établissements ! Respect des prérogatives et du rôle du CA, respect des avis des conseils de classe, non pression sur les évaluations, etc.

Thème 5 : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

Tout un poème ! Comment utiliser les moyens disponibles ? Lesquels ? Les moyens actuels dont la répartition est examinée chaque année en CA ? Ou les moyens supplémentaires dont nous avons besoin ? Encore une occasion de parler des moyens et d'insister sur ce qui est nécessaire pour améliorer les conditions de travail, sécuriser les options (Langues anciennes, LV2 notamment)...

Thème 6 : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Un débat d'experts... Actuellement les indicateurs retenus sont le nombre de fratries, le nombre de boursiers, les catégories socioprofessionnelles. D'autres indicateurs pourraient être trouvés notamment sur l'éloignement géographique des lieux de culture (zones rurales isolées, quartiers enclavés...). Il faut aussi penser, avec un classement qui évoluerait d'une année sur l'autre à des dispositifs permettant d'éviter des évolutions brutales des moyens accordés et le cercle vicieux suivant : sortie brutale de l'éducation prioritaire, moins de moyens, fuite

d'élèves des CSP favorisées, reclassement l'année suivante...

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Note de cadrage ministérielle

Les contributions des établissements

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

contribution FSU clg Tonnerre (89)